



www.vienne-en-val.fr

Vienn' Echos

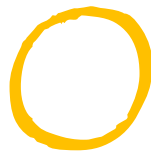
N° 21

Janvier à avril 2024

DANS CE NUMÉRO :

Édito	1
Développement durable	2-3
Culture	4-5
Associations	6-7 8-9
Solidarité et jeunesse	8-9
CME et CCAS	10-11
Conseils	12-13
Transport A la Demande	14-15
Etat civil	16

Édito du maire :



On dit de Vienne en Val : « une commune où il fait bon vivre ».



être source d'une légitime fierté. Quant aux panneaux photovoltaïques installés sur le toit de la salle des fêtes, ils nous permettront de produire notre électricité, bénéfique pour la planète et les finances de la commune !

Certes, mais pour cela il faut y travailler. C'est à quoi s'emploie votre Conseil Municipal, notamment dans les domaines de l'environnement et de la sécurité.

Notre commune est résolument engagée dans une démarche de protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Deux exemples choisis parmi d'autres en attestent. Le permis de construire de la ferme solaire a été déposé auprès des services de la Préfecture ; ce projet, activement soutenu et accompagné par le Conseil Municipal, avec l'appui de la population, verra le jour fin 2025/début 2026. Vienne en Val aura ainsi contribué, à son échelle, à la lutte contre le réchauffement climatique. Cela peut être, cela doit

La sécurité est un autre domaine auquel les Viennois sont, à juste titre, très attachés. L'installation de plateaux surélevés route d'Orléans et ceux à venir route de Tigy, en faisant baisser la vitesse des véhicules, répondra efficacement à cette préoccupation.

Vienne en Val a des ressources, a une force en elle pour aller de l'avant. Cette force, elle la tire des associations (on ne le dira jamais assez) ; elle la tire aussi de sa jeunesse qui n'hésite pas à s'investir au service de la collectivité par l'intermédiaire de notre CME. Quand nous perdons confiance, quand l'avenir nous semble bouché, tournons-nous vers elle : elle nous sourit et nous guide.

Avec mes pensées les plus amicales

Les vœux du maire



Plus de 150 personnes se sont déplacées pour écouter les vœux du maire. Ce fut

un discours optimiste ponctué de citations de Clémenceau ou Jaurès. Après avoir nommé quelques maux de notre société (xénophobie, racisme, terrorisme...), M. Semon-sut, encadré des employés municipaux, du conseil municipal, et du conseil municipal jeune, a rappelé les principes du Parcours de la Concertation qui a pour but d'impliquer un maximum de Viennois dans l'élaboration de la politique communale. Ensuite, il nous a rappelé les actions du conseil municipal en 2023 ainsi que les projets à venir. Ensuite, M. Mura, président de la Communauté de Communes des Loges, a rappelé les compétences de la CCL. M. Malbo, conseiller départemental, a pris la parole pour expliquer le rôle du département. Et enfin, M. Chaillou, sénateur du Loiret, a également présenté ses vœux.

Pour poursuivre les débats, un verre de l'amitié a été distribué.

Quoi de neuf du côté du développement durable ?

La marge de manœuvre d'une petite commune n'est pas énorme mais nous essayons, à notre échelle, d'apporter notre petite pierre à la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. Voici les actions en cours

Energie renouvelable : Priorité à l'énergie solaire

Panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes.

Les 160 m² de panneaux ont été installés en début d'année sur la partie sud du toit de la salle des fêtes soit une puissance de 35,6 kWc et une production annuelle estimée à environ 40.500 kWh /an. Nous avons opté pour le dispositif d'autoconsommation collective, c'est-à-dire que l'énergie produite est injectée sur le réseau et vient en déduction de la facture globale d'électricité de la municipalité (école, mairie, etc.). En plus de contribuer à la transition énergétique, ce dispositif va faire économiser de 5



à 7000 euros par an à la mairie et l'investissement sera rentabilisé en 6 ans.

Panneaux solaires au sol à la ferme du cercle.

Ce projet est porté par l'entreprise Luxel, qui loue le terrain aux propriétaires. C'est un projet ambitieux puisqu'il va couvrir 55 hectares et produire environ 57 GWh par an soit la consommation d'environ 25 000 habitants. Il est à l'étude depuis 2019 et a été débattu en conférence citoyenne et en conseil municipal en 2022. La municipalité a donné son accord à condition que le projet soit complété par un projet agricole. C'est ce qui a été fait

et un accord a été établi entre Luxel et un éleveur de moutons. Le projet doit encore obtenir diverses autorisations administratives et il est prévu de réaliser les travaux en 2025 pour une mise en service en 2026. Une fois en service, la commune percevra des diverses taxes pour un montant d'environ 50 000 Euros/an.



Illustration (non contractuel)

'La devise Olympique d'origine se compose de trois mots latins: Citius - Altius- Fortius .

Ce qui signifie: Plus vite-Plus haut-Plus fort

La Biodiversité

La biodiversité est en forte régression et pourtant nous avons tous envie de continuer à voir des papillons, des oiseaux etc. y compris dans le bourg. Alors, à la suite de l'inventaire de la Biodiversité réalisé en 2021 et 2022, l'association Loiret Nature Environnement nous a fait un certain nombre de recommandations que nous allons mettre en œuvre : Environ 1/3 des berges de l'étang de la Maugerie sera réservé aux animaux mais les viennois pourront continuer à profiter des deux tiers restants.

La tonte sera diminuée et retardée, chaque fois que c'est compatible avec la sécurité et les autres usages du lieu. Ce sera le cas dans la zone des arbres de naissance près de la Bergeresse, et sur les bords des chemins communaux en forêt. Déjà 5 nichoirs à mésanges ont été installés



Piste cyclable

Le projet de piste cyclable entre Vienne en Val et Tigy avance doucement mais sûrement !! C'est la communauté de communes qui est en charge de ce projet et on espère que ce sera réalisé en 2024.



Illustration (non contractuel)

Jardins partagés

Un groupe de jardiniers se réunit régulièrement pour échanger des conseils, des graines et des coups de main dans leur potager. Que vous ayez ou non un jardin vous êtes les bienvenus dans ce groupe. Si vous n'avez pas de terrain mais envie de jardiner, un autre jardinier se fera un plaisir de vous prêter un bout du sien. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes intéressés.

Réserve d'eau communale

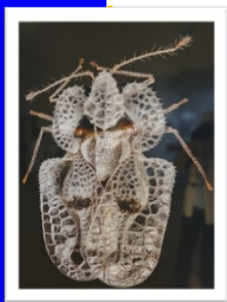
L'année dernière, une cuve de récupération d'eau de 20 m³ a été installée à côté des ateliers municipaux. Celle-ci sert à arroser les fleurs de la commune pendant la saison sèche. Dans le même esprit écologique, le Conseil Municipal Enfant (CME) a mis en place dernièrement un récupérateur d'eau pour récupérer les restes d'eau de la cantine, qui servira à arroser le potager de l'école.



'L'important c'est de participer.'

Pierre de Coubertin

Exposition de photographies de l'association « La Focale »



Vendredi 23 novembre 2023
10h30, 17 Fourmies s'activent dans la salle des fêtes de Vienne en Val. 288 photos, de formats différents, doivent être accrochées sur leur support et tout doit être terminé pour 18h, prêt pour le vernissage.

Samedi 24 novembre, 10 h, les premiers visiteurs arrivent, la lumière est belle, les couleurs ressortent des cadres et chaque exposant est prêt à accueillir et partager sa passion pour la photo.

Dimanche 25 novembre les visiteurs sont venus nombreux admirer les photos de paysage,



d'animaux, d'insectes, de tags, de fleurs, de portraits, les thèmes sont variés. Chacun est fier et satisfait de parler de ce qu'il présente et les visiteurs admiratifs de la production. La qualité est présente, les échanges sont riches.

Philippe Barbier, invité d'honneur, photographe du monde du tout petit présente des insectes, des bestioles un peu délaissées par peur, par méconnaissance ? Philippe avec des photos grands formats et le grossissement des yeux de l'araignée, du

bourdon, de l'acarien, du tigre du platane, nous permet d'avoir un autre regard sur le minuscule.

360 personnes sont venues au cours de ce weekend, un moment de bonheur, de chaleur qui nous a fait du bien dans cette période difficile.

Merci à tous et rendez-vous en novembre.

Atelier Film amateur cinémobile

Le mercredi 4 octobre 2023, près d'une dizaine de personnes de tous âges ont participé à un atelier proposé par la mairie, en partenariat avec l'agence pour le livre, l'image et la culture numérique en Région Centre-Val de Loire (Ciclic). « Il s'agissait de réaliser un film original de 3 à 5 minutes dans la journée » se souvient David Guadin, adjoint à la culture,

aux fêtes, cérémonie et associations, qui, pour l'occasion, avait organisé l'accueil des participants.

L'atelier a été animé par Gaël Bernard, qui a commencé par expliquer la philosophie du projet : « Nous allons partir d'images personnelles, par exemples de films de vacances tournés en super 8, que des particuliers ont confiés à Ciclic, qui s'est alors chargé de les numériser ».

De fait, les participants ont regardé pendant plus d'une heure des images filmées à Vienne en Val et ses alentours pendant les années 1950.

« Il nous faudra ensuite inventer une histoire, et la

raconter avec des images sélectionnées parmi celles que nous aurons regardées, en choisissant une franchise » a complété Gaël Bernard.

En l'occurrence, une franchise est le regroupement de diverses créations et produits dérivés d'un univers de fiction original, tels qu'un film ou une série télévisée.

Pour le coup, après une matinée empreinte de rires et de bonne humeur, l'histoire avait été inventée :

elle mélangeait avec jubilation deux franchises, à savoir Harry Potter et la Coccinelle.

Après que le titre du film ait été trouvé durant le repas, l'après midi fut consacrée à la mise en forme : sélectionner et monter les images, enregistrer les commentaires, fabriquer les intertitres, trouver des sons, et même enregistrer

la musique du film !

Le résultat fut présenté lors d'une séance du Cinémobile qui se déroula Place du Prieuré le 9 décembre 2023. Au préalable, les participants ont été réunis à la salle des fêtes pour partager un pot de l'amitié.



Soirée double avec « Art et Savoirs »

Samedi 30 mars avait lieu la fameuse soirée avec 2 pièces de théâtre

La salle était presque comble avec une ambiance de rires et de bonne humeur

La 1ère pièce voyait une jeune femme maladroite et « gentille » nous faire un déballage d'objets tous plus loufoques les uns que les autres. Tout cela pour les vendre. Elle n'en a pas vendu beaucoup, mais nous a fait bien rire, néanmoins, en se cognant un peu partout, et aux même endroits, bien sûr



Un spectacle, néanmoins, plein de poésie, aux décors soignés, et avec une lumière tamisée

Un entracte avec un apéritif dinatoire était offert par la mairie aux spectateurs

Toujours très apprécié, ce moment convivial était aussi savoureux autant sucré que salé

Le Tour du Monde en 80 jours

Une franche partie de rigolade pour les 30 ans de la compagnie théâtre « Expression » de Féroles

Avec la célèbre pièce « Le Tour du Monde en 80 jours ». Ils ont eu l'occasion de réunir presque tous les comédiens à cette occasion



Cela commence en Égypte, pour se finir à New-York, avec différents moyens de locomotion, trains, bateaux, éléphant !

Tout en trouvant le temps de sauver une princesse indienne !

Parmi les personnages, il y avait un couple de cow-boys ratés, un inspecteur anglais, raté aussi, une servante-veuse chinoise un peu ratée aussi !

Et tout ça dans des décors somptueux de trains, de fumeries d'opium et d'éléphant en carton loufoques

Avec, bien sûr, des quiproquos en pagaille, emmêlant tout ce beau monde dans une enquête trépidante

la 2ème pièce mettait en scène 2 ouvriers travaillant dans une déchetterie

Tout le long de cette pièce, ils se sont envoyé des bouteilles, des emballages, du papier et du compost, pour les mettre dans les « bons » containers

Une grande partie de rigolade avec ces 2 comédiens qui ne communiquaient que par borborygmes et mimiques

Et de grands moments, tels les plongeurs dans la baignoire pleine de papiers, ou les sons d'une petite trompette, sonnée par une personne connue de Vienne (son prénom commence par un D et se termine aussi par un D!) (sans parler de son nom par un G et par un N)

Un des 2 comédiens nous a aussi offert des morceaux avec son accordéon, décalés aussi.

Bref, une soirée pour les zygomatiques, et appréciée de tous



33ème Marche de la SAINT VALENTIN

Plus de 1100 marcheurs ont participé à la 33^{ème} Marche de la St Valentin le dimanche 11 février 2024... un peu moins qu'en 2023, mais toute la pluie tombée la veille explique cette diminution... En effet la météo a toujours une grande influence sur la participation à ce genre d'évènement !!! D'ailleurs le dimanche matin il a fallu-très vite- avant l'arrivée des randonneurs, modifier légèrement 3 circuits, la forte pluie ayant rendu certains passages impraticables. Mais, pas de problème, tous les participants ont apprécié, les commentaires laissés sur notre « Livre d'or » le confirment. Comme d'habitude notre soupe « maison » a été dégustée avec plaisir.. de même que les cakes (également « maison »).. et le vin chaud !!!..Le vin tour, a fait réapparaître la charcuterie »...Et tues ?... = lors de la manifestation Randonnée de la Section s'est appelé sa manifestation connaître et lui afin de l'inscrire dans le calendrier de la FFRandonnée du Loiret. On s'est dit, pour marcher « rien ne sert de courir, il faut partir à point » : ça vous rappelle quelque chose ?.. Bien sûr, la fable de Mr de la Fontaine... et voilà !!!... Puis la date de son organisation, toujours le 2^{ème} dimanche de Février (seule date disponible au calendrier FFRandonnée à l'époque), se situant très proche du 14 février, jour de la St Valentin, nous avons rendu nos tortues « amoureuses », c'était logique !!! Et « il faut partir à point » c'est aussi logique : c'est bien pour ça que tous les ans il y a une queue de marcheurs qui attendent l'ouverture des portes de la salle des fêtes à 6 heures pour s'inscrire rapidement sur le 34 km !! afin de ne pas revenir trop tard... pour ne pas rater le vin d'honneur !!! Toute notre déco est toujours sur ce thème.. D'ailleurs, cette année nous avons une « énorme » tortue dans la salle des fêtes... Elle a dit qu'elle était, non pas « vachement », mais « tortuement » contente de voir autant de bipèdes !!!..Bon, le but de ce compte rendu, est surtout de dire un grand merci à tous les bénévoles qui aident la Section de Randonnée à organiser cette manifestation : 80 ont répondu « présents » !!! c'est un énorme travail : entre l'épluchage des légumes pour 120 litres de soupe, le balisage, le montage des barnums, l'organisation des ravitaillements etc... etc... Plus de 110 marcheurs s'étaient inscrits pour déjeuner sur place après la marche.. donc, avec les bénévoles ► 190 couverts !!!.. Il faut assurer !!!.. Après, gros tas de vaisselle à laver, en plus des énormes gamelles de soupe à récupérer....



Alors...Merci... Merci... Merci...

Merci également aux VTTistes qui assurent la sécurité sur les circuits. C'est très important.

KARAOKE

Prendre le micro pour un piano.

La création d'un karaoké à Vienne-en-val... Pourquoi pas ? « L'espérance musicale » y a pensé il y a quelques mois. Cette soirée avait pour but de récolter des fonds pour financer l'achat d'un nouveau piano devenu

nécessaire pour les adhérents. Plus de 80 chanteurs ont répondu à l'appel, ainsi que d'autres personnes bienvenues en tant que spectateurs. Tous ont profité de la buvette et des merveilleuses crêpes de Benoit et Alice, dans une ambiance festive.

Une belle réussite à reproduire l'année prochaine ?



Inauguration de la Ludothèque

Une ludothèque est un espace de partage autour du jeu de société.

Le 21 février dernier a été inauguré sur notre commune de Vienne en Val, une ludothèque.

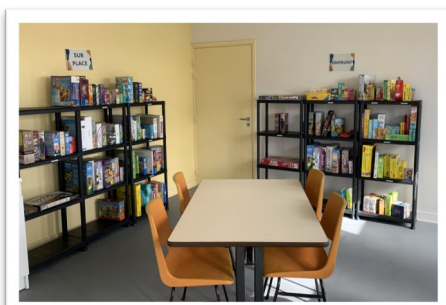
Situé à l'espace tram, Géraldine, notre animatrice propose de vous recevoir tous

mercredi après-midi de 14h à 18h ainsi que les 1ères semaines des vacances scolaires (hors vacances de

Noël) le matin de 10h à 12h et en nocturne le mardi et le jeudi de 20h à 22h.

Géraldine vous propose soit de vous installer pour découvrir de nouveaux jeux, soit de les emprunter afin de les tester à la maison tranquillement.

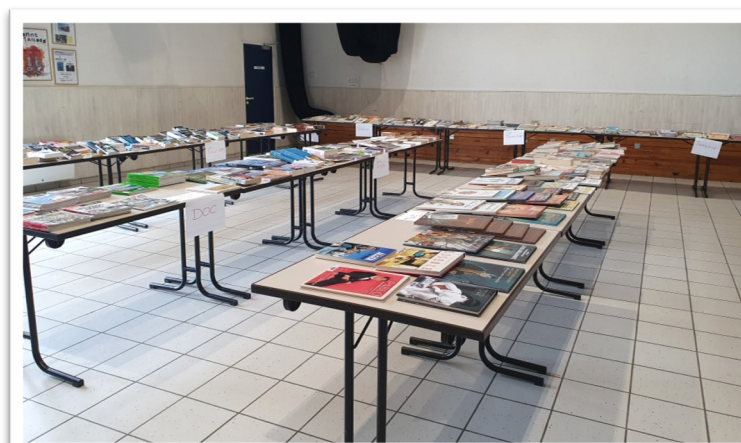
Vous avez le choix entre plus d'une centaine de jeux actuellement disponibles. Nous remercions toutes les personnes qui ont fait des dons de jeux !



Vente de livres de la bibliothèque

Un grand choix de romans, policiers, BD, livres pour la jeunesse, documentations diverses, s'est offert le 16 mars toute la journée à la soixantaine de personnes venue chiner les livres soldés par le Temps De Lire/La Bibliothèque de Vienne.

Heures d'ouverture : Mercredi et samedi de 10h à 12h





Atelier carton par Le Foyer

On ne chôme pas au Foyer-Viennois, après l'Atelier Floral un atelier de Cartonnage a eu lieu mardi 2 avril. Dirigées par Renée, 10 adhérentes du Foyer se sont lancées pour la première fois dans le cartonnage. Le but « réaliser un cadre photo ». Après le choix du coloris du papier, les découpes, le collage, et malgré quelques difficultés, car le travail est minutieux, chacune est repartie satisfaite de sa réalisation. RV est pris pour une prochaine date.



Atelier floral de Pâques par Le Foyer

Une douzaine d'adhérentes du Foyer Viennois a réalisé au cours de l'Atelier Floral, une décoration pour Pâques. Certaines pour la première fois, d'autres déjà plus expérimentées ont suivi avec attention les conseils de Joëlle qui avait auparavant exécuté le modèle à reproduire. Puis, chacune est repartie avec sa réalisation, afin de décorer, aux couleurs printanières, agréablement, la table de Pâques.



Auditions de l'Espérance

Le 10 décembre, pour les auditions de Noël et le 24 mars, pour les auditions de printemps, les musiciens de l'association « L'Espérance Musicale » ont pu montrer leur répertoire. Des pianistes, guitaristes, batteurs mais également une chanteuse, les groupes des tout-petits, des ados « Four life » et des adultes « Gare à la grille » ont ravies les auditeurs. Des performances dont la qualité s'affine à chaque représentation.



DATES à VENIR de juin à juillet

- 1er et 2 juin : théâtre avec RAMDAM
- 9 juin : élections Européennes
- 16 juin : vide grenier avec Les Kids Viennois
- 29 et 30 juin : danse avec ASV Danse
- 14 juillet : feu d'artifice ...



Publi-rédactionnel

La Diététicienne Nutritionniste Nutrithérapeute à Vienne en Val

Au delà des idées reçues, je vous invite à découvrir votre équilibre alimentaire en alliant plaisir de manger, gourmandise et santé ...

A votre écoute, je vous accompagne pour réaliser un ajustement personnalisé de vos habitudes alimentaires....
Juliette Bourdin 06 64 34 03 25



**SOCIÉTÉ DE PLAQUES DE PLATRE
 POSES MENUISERIE - ISOLATION**

Faux plafond - Carrelage - Faïence - Peinture

sppi3@orange.fr
 1, impasse des Aunettes - 45510 VIENNE EN VAL
 Tél. 02 38 58 44 35 - Port. 06 71 88 59 97

Les Chambres d'hôtes du Clos de Bellevue



Xavier & Eve

Vous informent de l'ouverture de leurs chambres d'hôtes sur notre commune

Situées à 2 mn du centre bourg, Xavier et Eve proposent une prestation de qualité dans un cadre calme et verdoyant

Pour toute information et pour vos prochaines réservations merci de contacter Xavier & Eve par mail : leschambresdebellevue@gmail.com

(Tarif préférentiel sur recommandation viennoise)

Collecte nationale

Cette année la collecte de la banque alimentaire s'est déroulée à nouveau sur deux jours et demi du vendredi au dimanche matin dans le hall de l'Intermarché de Vienne en Val.

Les denrées ont été livrées à la banque alimentaire départementale le mercredi suivant. Le poids récolté était de 833 kg. C'est un record !!! (en 2022, 708 kg)

Vous avez participé à la collecte alimentaire, nous vous adressons un grand merci !!! Grâce à vous, des personnes dans le besoin pourront se nourrir et nourrir leur famille. Un grand MERCI à vous tous.

Merci également aux bénévoles qui donnent généreusement de leur temps.



Le CME

Le nouveau conseil municipal enfant a été « intronisé » le 12 janvier dernier, par Monsieur Le Maire devant le conseil municipal adulte, les parents et les représentants de l'école. Cette année nous avons donc 10 enfants de CM1 et CM2 dont 9 filles et 1 garçon : Alycia SANCHEZ, Léonie FOUAN, Laly GODIGNON, Maryline MOIRAS, Juliette BA-DAIRE, Justine DESCHAMPS, Emma

CALICHIAMA, Lou-Ann PRETO, Lyllou MISBERT et Arthur FAU-CHOIX.

La parité n'a pas été respectée car peu de garçons se sont présentés aux élections.

Comme chaque année, les enfants ont beaucoup d'idées sur divers sujets tels que le sport, la vie du village, l'embellissement mais surtout l'école qui reste leur domaine privilégié où ils passent énormément de temps et qu'ils veulent voir évoluer pour leur bien être et celui de tous les éco-

liers :

- Remettre à neuf un banc de l'amitié dans la cour
- Installer des poubelles de recyclage
- Remettre des arbres dans la cour
- Mettre en place un potager collectif qui pourrait bénéficier à tous...

Bien entendu toutes les idées ne peuvent pas être menées sur un seul mandat ;

Cette année, nous avons des conseillers pour qui cette année est un second mandat et qui ont pu suivre la mise en place décidée l'année précédente, d'un récupérateur d'eau permettant de ne plus jeter l'eau non bue de la cantine pouvant désormais servir à l'arrosage du potager. Nous souhaitons à notre Conseil Municipal Enfant le meilleur des mandats.



La révision du PLU

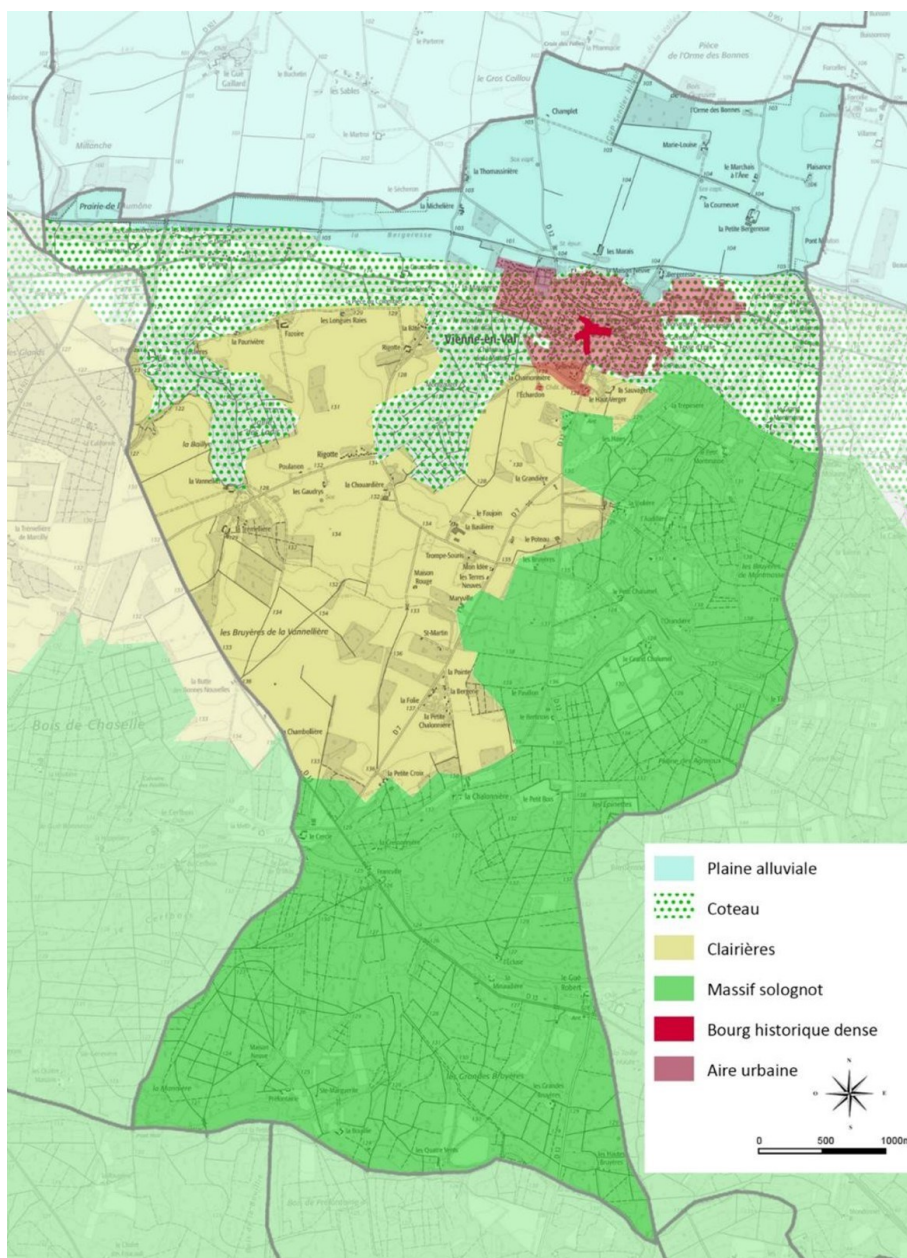
La révision de notre PLU est en cours depuis l'été 2023. Elle se déroule en 3 phases. La première Phase « les diagnostics » est maintenant terminée. Elle a donné lieu à la rédaction de 2 documents importants, un « Etat initial de l'Environnement » et « l'analyse des paysages ». Une réunion publique le 19 mars 2024 a présenté l'ensemble de ce diagnostic à la population (diaporama consultable sur le site de la commune dans « toutes les actualités/révision du PLU »).

Nous sommes entrés dans la seconde Phase : L'Elaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Cette phase est essentielle car elle donnera les orientations qui seront mises en œuvre par le PLU. Le PADD qui sera élaboré définira les évolutions de notre territoire à l'horizon d'une dizaine d'année sur l'ensemble des thématiques de l'urbanisme : l'habitat, les équipements, les commerces, la biodiversité, les déplacements, le cadre de vie, ...

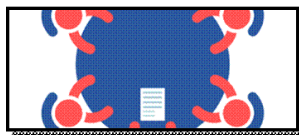
Un atelier ouvert à toutes et tous aura lieu le 13 mai 2024 afin de prendre en compte les idées et les souhaits des habitants dans l'élaboration de ce projet.

Cette phase devrait se terminer à l'été 2024 pour faire place à la dernière phase qui

permettra de mettre au point le zonage et le règlement des différentes zones. Une enquête publique sera ensuite organisée, pour recevoir les remarques et avis, courant 2025.



Résumés des derniers Conseils Municipaux



Conseil Municipal du 12 décembre

Administration Générale :

Le conseil municipal

Approuve à l'unanimité les tarifs présentés pour une application au 01 janvier 2024 & fixe à 27.50€ le taux horaire de remise en état des salles pour le personnel communal qui sera appliqué au locataire et précise qu'en cas de gros entretien après une location, il sera fait appel à une entreprise extérieure

Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion à la mission de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes que propose le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

D'adhérer à la mission de médiation préalable obligatoire du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret aux conditions fixées par la délibération annuelle relative aux tarifs des prestations proposées par le Centre de gestion et fixées à la date de la délibération.

Décide à l'unanimité d'accepter l'achat de 390m² de parcelles sous réserve de la présentation par le propriétaire d'un document attestant la conformité des réseaux, délivré par un organisme qualifié.

Finance

Le conseil municipal

Décide d'adopter une décision modificative

Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2024 du budget principal et du budget Eau et assainissement

Statue sur l'admission en non-valeur de titres de recettes du budget général et du budget eau/assainissement

Solidarité

Le conseil municipal

Approuve à l'unanimité la convention de gestion en flux de logements sociaux 2024, à partir du 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Enfance – Jeunesse

Le conseil municipal

Approuve la création, le règlement intérieur et les tarifs de « l'Espace jeux »

Communication

Le conseil municipal Approuve la diffusion de la publicité des entreprises et des artisans de Vienne en Val dans le prochain bulletin annuel municipal ainsi que le tarif.

Conseil Municipal du 12 janvier

Administration Générale

Le conseil municipal

Adopte trois demandes de subvention au titre de la DETR et un au titre du fond vert
Modifie et approuve le linéaire des tronçons concernés par l'enfouissement de la fibre et le montant de la participation de la commune de Vienne en Val

Finance

Le conseil municipal décide d'adopter deux décisions modificatives au budget principal 2023 et au budget eau et assainissement 2023

Culture

Le conseil municipal approuve les tarifs de la saison culturelle 2024

Enfance – Jeunesse

Le conseil municipal adopte le projet pédagogique de l'année scolaire 2023/2024

Communauté de communes

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes des Loges

Conseil Municipal du 15 mars

Administration Générale

Le conseil municipal

Approuve le lancement d'une étude opportunité pour l'installation de la vidéoprotection aux points d'apport volontaire

Le nouveau règlement intérieur du cimetière à compter du 1^{er} avril 2024 et maintient les tarifs en vigueur

Urbanisme

Le Conseil Municipal autorise l'achat d'une parcelle route de Sennely

Développement Durable

Le Conseil municipal identifie les zones d'accélération de production des énergies renouvelables sur son territoire et valide la transmission de cartographie de ces zones

Finance

Le Conseil municipal

Autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (fonctionnement et investissement)

Approuve le projet de convention entre le Conseil départemental du Loiret et la commune de Vienne en Val pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux certificats d'économie d'énergie

Vote la dotation scolaire et les subventions aux associations, autres organismes et CCAS pour 2024.

Enfance

Le conseil municipal approuve la modification du règlement intérieur Accueil Périscolaire – Alsh – Etude – EMH



Le Transport À la Demande (TAD) pour tous !

Particulièrement adapté à notre territoire rural, le transport à la demande (TAD) est une offre de mobilité mise en place par la Région sur notre territoire. Il vous permet de vous rendre, depuis n'importe quelle commune de la CCL, à Jargeau ou Châteauneuf-sur-Loire. Pour 6 € l'aller-retour, vous pourrez faire vos courses, consulter un professionnel de santé, ou encore aller nager. La prise en charge se fait à votre domicile.

Jargeau, le mercredi de 14h à 16h, vous pouvez profiter de la desserte des lieux suivants :

- Halles (marché),
- Centre Régional de Santé,
- Auchan

Piscine

Châteauneuf-sur-Loire, le vendredi de 9h30 à 11h30, vous pouvez profiter de la desserte des lieux suivants :

- Maison de santé pluridisciplinaire
- Place de la Halle
- Piscine

Super U


Il vous faudra pour profiter de ce service en effectuer votre réservation la veille (0 806 70 33 33 service gratuit + prix appel). Les tarifs sont les mêmes que ceux des lignes régulières de bus, 3€ l'aller, 6€ l'aller-retour.

Trois communes peuvent également réserver un TAD pour se rendre vers les arrêts de bus des lignes de Car régulières :

- Ouvrouer-les-Champs et Sigloy vers Tigy (ligne 7A)
- Seichebrières vers Bellegarde (ligne 6)

Contact : **Paul ANDRÉ**
02 38 59 70 96
mobilite-durable@cc-loges.fr





ZOOM SUR

Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS DU SECTEUR !

**RÉMI + À LA DEMANDE
VOUS EMMÈNE VERS LA COMMUNE
PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR**

Appelez le centre de relations usagers Rémi, au

0 806 70 33 33 Service gratuit + prix appel

du lundi au samedi de 6 h à 20 h

Les réservations doivent être effectuées au plus tard la veille du déplacement avant 17 h. Pour le lundi, pensez à réserver dès le vendredi avant 17 h.




Tarif : 3 € (6 € l'aller-retour)
Les cartes Rémi Liberté sont acceptées.


Plus d'informations sur www.remi-centrevaldeloire.fr

JOURS	ALLER ARRIVÉE À	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE
JARGEAU			
MERCREDI	14 H	HALLES	16 H
		CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ	
		AUCHAN	
		PISCINE	
CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE			
VENDREDI	9 H 30	MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE	11 H 30
		PLACE DE LA HALLE	
		PISCINE	
		SUPER U	

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE

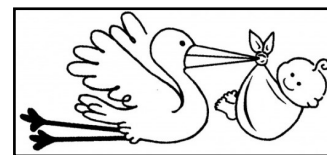
 J'HABITE
  JE VAIS
 



Etat Civil

Naissances

MARCADET Louis Joël Alexandre né le 23 janvier 2024
 PENNETIER DORIZON Salomé née le 12 février 2024
 EBELE Thao Joey Dewey né le 17 février 2024
 PASSEGUÉ Léa née le 20 février 2024
 GUIBERT Naël né le 13 mars 2024
 MARTY Ariane Olivia Simone née le 22 mars 2024
 MEUNIER Augustin Maxence Alphonse né le 19 avril 2024



Pacs

VIENNE Manon Amandine Valérie et MEDARD Julio Laza pacsés le 6 janvier 2024
 PIERRE Mélanie Brigitte Elise et ARRIVAS Gabriel pacsés le 21 mars 2024
 FERNANDEZ Isabelle et VAN-BRUSSEL Frédéric Marcel pacsés le 5 avril 2024



Mariages

RICHTER Nicole Helga Marie et ROBIN Cyrille André René mariés le 20 avril 2024



Décès

DELANOUE Jacky Louis Gustave Joseph décédé le 17/01/2024
 MOSSER Marie-France décédée le 12/03/2024
 MASSE Pierre décédé le 23/04/2024

